Décision 05-D-06 du 23 février 2005

relative à une saisine de la société Studio 26 à l'encontre des sociétés Rossimoda, Marc Jacob's International, LVMH Fashion Group et LVMH Fashion Group France

Posted on: 02 mars 2005 Secteur(s):



Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la

saisine

Studio 26

Dispositif(s)

Rejet

Rejet des mesures conservatoires

Entreprise(s)

concernée(s)

Rossimoda, Marc Jacob's International,

LVMH Fashion Group France, LVMH

Fashion Group

Lire

le texte intégral de la décision 60.71 Ko